



Elections professionnelles à France Télévisions

QUI VEUT LA PEAU DES JOURNALISTES ?

Le SNJ est un syndicat qui dérange. Et pas seulement la direction de France Télévisions. Nier les spécificités de la profession de journaliste, la dévaloriser, essayer de réduire la présence du SNJ dans les instances représentatives du personnel : les mauvais coups se sont multipliés pour tenter de nous faire taire.

« Vous êtes des privilégiés », « vous avez le 13ème mois », « il n'y en a que pour les journalistes », « vous méprisez les autres salariés, vous êtes corporatistes » : certains colportent ces préjugés qui sentent la naphthaline.

Pourtant, quel syndicat s'est lancé dans la chasse à la prime et aux compétences complémentaires techniques ou « éditoriales » ? Au prix de la casse des métiers ? Quel syndicat a approuvé le montage par les journalistes, au détriment des monteurs et des conditions de travail des journalistes ? Quel syndicat propose de supprimer des RTT aux journalistes pour financer un treizième mois aux PTA ? Certainement pas le SNJ !

Le SNJ défend tous les salariés

Notre règle de conduite n'a jamais changé : la défense de la profession de journaliste passe par celle de tous les autres métiers de l'entreprise. Parce que sans eux, nous ne pouvons pas travailler !

Le SNJ a toujours dit non aux compétences complémentaires « sauvages » des journalistes, et oui à des formations de reconversion destinées aux PTA qui souhaitent devenir journalistes. Parce qu'il est intolérable que des salariés fassent de l'éditorial en toute illégalité, sans la protection juridique accordée aux journalistes, et sans carte de presse.

Le bric-à-brac de compétences complémentaires mis en place avec la complicité de deux syndicats n'est pas un projet d'entreprise sérieux. C'est un piège pour celles et ceux qui voulaient une évolution professionnelle. Ces salariés sont submergés de tâches. Alors que nos collègues CDD sont chassés de France Télévisions !

(page 1/2)



Le SNJ face à une volonté de nuire

A l'occasion de ces élections professionnelles, les journalistes seront niés dans leur spécificité. Il n'y aura pas de collège électoral « journaliste », conséquence d'une volonté de nuire de la part des autres syndicats.

En effet, l'absence de collège journaliste :

- ne permet pas de garantir la représentation d'une profession qui a des textes, une déontologie, des droits et des devoirs particuliers ;
- a pour objectif d'empêcher les syndicats de journalistes de mesurer leur audience au sein de ce collège, prévu par la loi pour les entreprises de presse ;
- vise à éliminer le SNJ, en rendant plus compliqué le franchissement du seuil des 10% des suffrages exprimés.

Les candidats du SNJ continueront d'agir pour la défense de la profession de journaliste et de tous les autres métiers de France Télévisions :

- Nous exigeons plus de techniciens sur le terrain, à la prise de son et à la transmission (Aviwest et TVU pack).
- Nous exigeons le respect des textes en vigueur : une équipe de reportage est constituée au minimum de deux journalistes. Ce principe est sacrifié sur l'autel des économies.
- Nous exigeons le remplacement de tous les journalistes absents, quel que soit le motif de l'absence. Nos confrères et consœurs CDD sont indispensables au bon fonctionnement de nos rédactions.
- Nous exigeons que le numérique soit enfin doté de moyens humains à la hauteur de l'enjeu, sans ponction sur les effectifs « télé ».

Dès le 28 septembre, votez SNJ !

Paris, le 24 septembre 2018

Page 2/2

SNJ France Télévisions

Nous rendre visite : bureau D 142 / Nous contacter : snj@francetv.fr – 01 56 22 88 28

Raoul Advocat 06.22.69.30.14 - Muriel Demguilhem 06.29.17.47.07 - Serge Cimino 06.17.55.53.82 - Didier Givodan 06.72.83.76.85 - Anne Guillé 06.79.47.39.25



@SNJ_FTV



Snj.ftv